



Adhérer au SAR 

Au menu de cette newsletter inaugurale: élections URPS, (télé)consultations et initiatives pour une communauté pneumologique participative.

LE DOSSIER

Le syndicat se modernise

Refonte du site Internet, envoi d'une newsletter trimestrielle, présence sur les réseaux sociaux, organisation de webinaires ou encore coup d'envoi de la Communauté digitale des pneumologues libéraux sur My Speciality... Le syndicat national de l'appareil respiratoire (SAR) passe à la vitesse supérieure pour informer et animer la communauté des pneumologues français.

Donner de la voix

Le SAR est un interlocuteur privilégié auprès de différentes instances comme les syndicats nationaux, qui relaient ensuite idées et demandes auprès du ministère de la santé, de la Haute autorité de santé et de la Caisse nationale d'assurance-maladie. Le SAR contribue également à améliorer les bonnes pratiques dans le domaine de la pneumologie, en partenariat notamment avec son Conseil national professionnel (CNP) et la Fédération de la pneumologie française (FFP). Le SAR monte au créneau pour défendre les pratiques et les rémunérations des pneumologues libéraux français, pour valoriser la pneumologie à travers les différentes instances médicales et administratives, et le fait savoir. Désormais, les alertes et communiqués de presse sont publiés à un rythme soutenu, en réaction à l'actualité, et sont diffusés via les mailings et les réseaux sociaux.

Ils sont tous archivés sur le [site](#)

Les réseaux sociaux, des relais indispensables

Présent sur Twitter et sur LinkedIn, le SAR communique sur ses propres actions, les actualités sanitaires et professionnelles, et relaie recommandations et communiqués de presse, un moyen d'être tenu au courant en temps réel de tout ce qui compte pour les pneumologues libéraux.

 [Twitter](#) : @pneumo_sar

 [LinkedIn](#) :
syndicat-national-appareil-respiratoire

Un nouveau site Internet en préparation

Le site Internet du syndicat de l'appareil respiratoire (<https://syndicat-appareil-respiratoire.org>) est une source d'informations destinées aux adhérents mais également aux pneumologues, en particulier libéraux. A ce propos, en 2020, la sécurisation des messages émanant du SAR vers les adhérents a été renforcée. Cela implique pour tous les adhérents une mise à jour de leur propre messagerie afin de continuer à recevoir les informations du SAR.

Plus claire, intuitive et attrayante... La refonte du site en est cours. Nouveau graphisme, navigation fluide et ergonomie revue, le nouveau site Web sera en ligne début 2022.

Une nouvelle fonctionnalité permet dès maintenant de régler sa cotisation directement en ligne via un paiement sécurisé.

Le SAR se professionnalise

Enfin, le SAR fait désormais appel à des professionnels de la communication et des médias, du community management, du graphisme, etc. Par ailleurs, nous avons étoffé notre carnet d'adresses de journalistes en charge des sujets concernant la pneumologie. Toute personne ayant des contacts privilégiés avec la presse et la communication est donc invitée à nous en faire part.

3 questions au Dr Christophe Zanetti, pneumologue libéral, secrétaire du Syndicat national de l'appareil respiratoire (SAR), en charge du projet My Speciality

Pourquoi avoir créé un groupe dédié aux pneumologues libéraux sur My Speciality ?

Dr C. Zanetti : Partager des vidéos, des commentaires à propos d'un cas patient ou s'informer sur les pratiques professionnelles et sur l'environnement de l'exercice de la pneumologie en général est nécessaire à tout professionnel de santé, a fortiori installé en libéral. Si la plupart des informations se trouvent déjà sur le site Internet du SAR, il manquait néanmoins une composante essentielle : l'échange entre pairs et l'interactivité, au moyen de supports diversifiés. D'où le besoin d'un nouveau format, vivant et convivial. C'est ce que propose la plateforme My Speciality, au sein de groupes de discussion réservés aux professionnels de santé définis comme des communautés collaboratives médicales sécurisées, à la manière d'un Facebook. Ces groupes sont accessibles depuis un ordinateur ou un smartphone (application disponible sous IOS et Android) et ceci en toute sécurité. En effet, la plateforme est hébergée sur un serveur agréé « Hébergement de données de santé (HDS) » afin de permettre l'échange de données nominatives des patients. De plus, la participation des adhérents est garantie en toute indépendance, sans droit d'accès ni droit de regard par les partenaires sur l'identité des membres ou les contenus.



« Venez partager et échanger au sein de la Communauté digitale des pneumologues libéraux sur My Speciality »

Comment s'appelle la communauté collaborative des pneumologues libéraux ?

« Communauté digitale des pneumologues libéraux » est le nom du groupe dédié aux pneumologues libéraux que nous avons créé sur My Speciality. L'objectif est de resserrer les liens entre les pneumologues libéraux, en abordant préférentiellement la pratique médicale pure et l'organisation des soins.

La communauté est ouverte aux membres du SAR et à l'ensemble des pneumologues français.

Que peuvent y trouver les adhérents de « Communauté digitale des pneumologues libéraux » ?

Collaborer à la résolution de cas patients, partager ses expériences, mettre en commun des fichiers vidéo, texte ou image, participer à des web-conférences (webinaires), élargir son réseau professionnel et même participer à des groupes de travail publics ou privés... Les possibilités offertes sont multiples et nous comptons bien les exploiter.

Nous allons dès le mois de mai 2021 organiser de manière périodique des webinaires en format court et interactifs sur des sujets très pratiques. A l'occasion de ces webinaires, les participants pourront partager leur expérience, voire leurs fiches et notes personnelles sur le sujet. Notre volonté est que l'information et la connaissance circulent, en apportant une aide concrète permettant d'améliorer les pratiques. Notre intention est aussi de mettre à disposition des outils et des connaissances utiles à notre exercice quotidien. Ce sera, par exemple, la possibilité de télécharger une fiche récapitulative sur le bilan d'un asthme sévère.

Par ailleurs, des sessions en live seront consacrées à la présentation de dossiers patients, avec l'instauration de réunions de concertation asthme (RCA) et de discussions multidisciplinaires (DMD) dans les pathologies interstitielles. Des tutoriels sont également prévus, avec la mise en ligne de vidéos courtes et pratiques sur le modèle de celle sur la demande d'accord préalable dans le cadre de la pression positive continue (PPC), déjà en ligne. D'autres « tutos » sont programmés, sur le maniement de l'oxygénothérapie dans le cadre de la Covid-19, ou encore sur la manipulation des machines de PPC et la ventilation non invasive (VNI), avec également des retours d'expériences sur certaines pratiques comme la réalisation des tests de vigilance, etc.

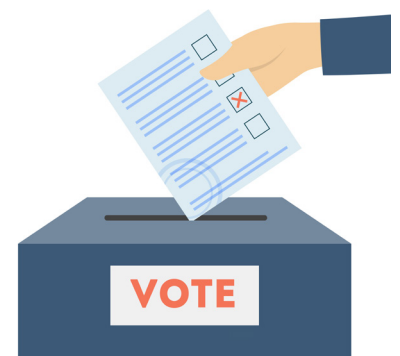
En tant qu'unique syndicat de pneumologues libéraux en France, le SAR était légitime pour créer cette communauté collaborative de pneumologues libéraux, en partenariat avec deux associations : l'Association de réflexion sur le parcours de soins en milieu respiratoire (APSR) et l'Association de perfectionnement post-universitaire des pneumologues privés (APP). La Communauté digitale des pneumologues libéraux sur My Speciality complète l'offre proposée aux pneumologues libéraux, à l'instar du congrès des Assises de la pneumologie libérale (APLib) et des Journées Pratiques Respiration Sommeil (JPRS).

NEWS

Avenir Spé- Le Bloc, en tête des élections URPS

Du 31 mars au 7 avril 2021, les professionnels de santé libéraux ont élu leurs représentants au sein des assemblées siégeant dans les Unions régionales des professionnels de santé (URPS).

Chez les spécialistes, l'union syndicale Avenir Spé arrive en tête des suffrages, notamment grâce à son alliance avec « Le BLOC Union AAL-SYN-GOF-UCDF ». Elle devient la première organisation professionnelle représentative des médecins spécialistes libéraux conventionnés. Le taux de participation était de 21,60 % chez les médecins spécialistes.



Résultats :

Avenir Spé - Le BLOC Union AAL-SYNGOF-UCDF: 39,30% (24,2% en 2015 pour Le Bloc)

Confédération des syndicats médicaux français (CSMF): 22,36% (31,67% en 2015)

Union française pour une médecine libre-Syndicat (UFML-S): 16,67%

Syndicat des médecins libéraux (SML): 12,02% (23,86% en 2015)

Fédération des médecins de France (FMF): 7,5% (16,68% en 2015)

Union Collégiale (UC): 1,38% (2,72% en 2015)

Jeunes Médecins (JM): 0,75%

Au total : 119 sièges pour Avenir Spé-Le Bloc ; 94 pour la CSMF



Les URPS pour les nuls

Chaque région, ainsi que la collectivité territoriale de Corse, possède son Union régionale des professionnels de santé (URPS), rassemblant pour chaque profession de santé des représentants exerçant à titre libéral. Les URPS sont essentielles pour organiser et faire évoluer l'offre de soins structurée sur le territoire régional. La représentativité nationale des organisations syndicales aux élections URPS conditionne leur participation aux négociations conventionnelles avec l'Assurance-maladie. Pour en savoir plus sur les URPS : [lien sur le communiqué du 22 février 2021](#).

ENQUÊTE SAR & COVID-19 (VOLET 1)

Confinement au printemps 2020, l'envolée des téléconsultations

Selon les résultats d'un questionnaire soumis du 20 avril au 10 mai 2020, au plus fort de la crise sanitaire, pour 57,95% des pneumologues interrogés, les consultations en présentiel ne représentaient pas plus de 10% comparativement à leur activité habituelle. Les pneumologues se sont engagés dans la téléconsultation: 44,46% déclaraient en effectuer 6 à 20 chaque semaine. Cependant, celles-ci représentaient moins de 10% de l'activité habituelle pour près de 70% des pneumologues. 52,10% des répondants ne croyaient pas en la valeur ajoutée de la vidéo.

Enquête SAR avril 2020. Activité du cabinet de pneumologie libérale en période d'épidémie de COVID-19 (20/04-10/05/20)

Déconfinement au printemps 2020, le retour au présentiel

67,42% des pneumologues libéraux interrogés en juillet 2020 déclaraient effectuer entre 71 et 100% de consultations en présentiel depuis le déconfinement. Téléconsultations, avis par téléphone et envois d'ordonnances ont été réduits à la portion congrue une fois le retour à la normale. 89% ont regretté la difficulté à se procurer le matériel nécessaire pour respecter les recommandations sanitaires et les mesures barrières, occasionnant un battement de trente minutes entre chaque consultation. Les trois quarts des répondants estimaient que leur chiffre d'affaires 2020 serait inférieur à celui de 2019. Concernant les charges incompressibles, près de 80% ont demandé à bénéficier de l'aide de la CNAM, dont le montant a dépassé 5 000 € pour 47% d'entre eux. Seuls 12,36% ont reçu des aides de la part des assurances professionnelles.

Enquête SAR. Activité du cabinet de pneumologie libérale en période d'épidémie de covid-19/Post confinement (à partir du 11 mai 2020)

Telex :

La 2^e édition – virtuelle – des Assises de la pneumologie libérale aura lieu les 4 et 5 juin 2021. «Votre cabinet libéral, quelles évolutions pour demain ? » est la thématique 2021. Programme et inscription ici : <http://ap-lib.com/>

Adhérer au SAR



Syndicat national de l'appareil respiratoire (SAR)

73 bis avenue Saint Roch
59300 Valenciennes

sar.pneumo@orange.fr

www.syndicat-appareil-respiratoire.org